



Camping Le Clos des Peupliers

2 Chemin des Peupliers

48000 BARJAC

Tel : +33 (0)4 66 47 01 16 ou 06 76 35 37 78

E-mail : leclosdespeupliers@wanadoo.fr

CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

Entre le soussigné (le locataire) et le camping Le Clos des Peupliers, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel Fixe : Portable :

E-mail :

N° Allocataire VACAF :

Nombre de personnes : Adultes : Enfants (-10ans) : Enfants (-2ans) gratuit :

Accepte les conditions de location, règlement et tarifs, et s'engage à occuper un emplacement:
(maximum 6 pers.)

Arrivée le : **après 12H** **Départ** le : **avant 12H**

Les animaux sont admis sur le Camping, voir Tarif et Règlement du Camping (chien catégorie 1&2 exclu).

Animal (aux) : Voiture(s):

Tente Caravane Camping-car

Avec électricité (Prise européenne) Sans électricité

• **Location de FRIGO : 5 € / jour** (soit..... jours x 5€ =.....€) **oui non**

Réservation :

Assurance annulation du séjour (2.7% du prix du séjour): NON - OUI

PRIX du Séjour€ + (2.7% Assur. annulation)€ = **TOTAL**
.....€

ACOMPTE de 30% du TOTAL du séjour :.....€ + (40€ Frais de Dossier VACAF si bénéficiaire)

Conditions de réservation:

La présente location sera effective après réception du contrat de location dûment rempli, du versement de l'ACOMPTE de 30% du prix Total du séjour et de la validation du camping.

Le paiement s'effectue soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Camping Le Clos des Peupliers, soit par chèques vacances ou virement bancaire.

Cordonnées bancaires : Crédit Mutuel

IBAN FR76 1027 8079 6200 0201 3670 184 BIC CMCIFR2A

Contrat 2017 page 1/4



Camping Le Clos des Peupliers

2 Chemin des Peupliers

48000 BARJAC

Tel : +33 (0)4 66 47 01 16 ou 06 76 35 37 78

E-mail : leclosdespeupliers@wanadoo.fr

CONDITIONS DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

ACCUEIL: Juillet/Août, arrivée à partir de 12h et départ avant 12h. En dehors de cette période, les heures d'arrivée sont libres.

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

- Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte et les frais de dossier sera caduque. De la même façon, tout versement d'acompte et de frais de dossier non accompagné du présent contrat dûment rempli et signé ne saurait assurer la location.
- Le montant du séjour est intégralement payable un mois avant le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.
- **La réservation ne devient effective, pour le client, qu'après réception de la confirmation.**
- **Nos tarifs comprennent l'accès aux prestations du camping en saison.**
- **ARRIVEE RETARDE/DEPART ANTICIPE:** Il est impératif d'en informer la réception, si le preneur ne se manifeste pas dans les 24H qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat de location:
 - le contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de l'emplacement;
 - le montant de la location reste acquis au propriétaire
- **CONDITION D'ANNULATION:**
Toute demande d'annulation de séjour ne pourra se faire sans raisons valables et sur la base d'un écrit envoyé par courrier. En cas d'annulation du séjour, vous serez redevables :
 - des frais de dossier
 - le montant total de votre séjour si vous annulez moins de 15 jours avant la date d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date
 - un montant égal à 30 % du coût intégral de votre séjour si vous annulez entre 15 jours et un mois avant la date d'arrivée
 - la totalité de l'acompte sans les frais si vous annulez plus d'un mois avant la date d'arrivée vous sera remboursée.

Interruption du séjour:

Tout séjour interrompu et abrégé ne donne lieu à aucun remboursement. Il est conseillé de souscrire à une assurance annulation pour bénéficier d'un remboursement. En cas de souscription, se référer aux conditions du contrat d'assurance.

Toute annulation doit être notifiée par lettre ou par mail. L'acompte et le solde versé restent acquis. En cas de souscription à une assurance annulation, voir les conditions du contrat.

Le camping Le Clos des Peupliers vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers.



Camping Le Clos des Peupliers

2 Chemin des Peupliers

48000 BARJAC

Tel : +33 (0)4 66 47 01 16 ou 06 76 35 37 78

E-mail : leclosdespeupliers@wanadoo.fr

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

- Tout client qui se présentera au bureau en surnombre ou si la composition des locataires prévue n'est pas respectée pourra se voir refuser la location qui leur est alloué et perdre l'acompte versé. Toute information sur demande du client non mentionnée sur le formulaire de réservation ne pourra être prise en compte et le non respect du contrat de réservation entrainera l'annulation de celui-ci sans remboursement.
- **Le locataire devra contracter toutes les assurances pour garantir les risques de vol incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.**
- **RESPONSABILITE**
La responsabilité n'est pas engagée en cas :
 - de vol, perte ou dommage de toute nature pendant ou suite au séjour
 - de panne ou mise hors service des équipements techniquesClause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront la compétence d'un tribunal d'instance.
- Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping Le Clos des Peupliers. Règlement intérieur disponible sur le site internet sur les pages « TARIFS EMBLEMENTS »
- Tout propriétaire d'animal devra être muni du carnet de vaccination.
Les chiens de 1^{ère} et 2^e catégories ne sont pas admis.
Les chiens sont tenus en laisse sur le terrain du Camping.
Pas d'aboiements intempestives, pas de besoins sur le camping.
Interdiction de les laver dans les sanitaires du camping.
- **Codes de bonne conduite :**
Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'emplacement, le règlement intérieur du camping.
Horaires: la réception est ouverte 7 jours sur 7, de 8h00 à 20h00.
Véhicules: le camping est ouvert aux véhicules de 7h00 à 22h00. Possibilité de garer les véhicules à l'entrée du camping.
Enfants: Les enfants doivent être accompagnés aux aires de jeux, à la piscine et dans les sanitaires. Par mesure de sécurité, l'utilisation des aires de jeux est interdite après 22 heures ainsi que les jeux dans les allées du camping. Les parents sont tenus responsables pour toute nuisance ou dégradation faites par leurs enfants.
Visiteurs: Vos amis les visiteurs doivent impérativement se présenter à l'accueil après s'être garés au parking visiteur.
Divers: Respecter le repos des personnes qui le désirent: silence et calme dans les allées en regagnant votre emplacement de façon tardive, ne pas vider de poubelle ou de verre entre 22h00 et 8h00, pas de vaisselle trop tardive ou bruyante.
Les barbecues sont interdits sur le camping. Des barbecues collectifs sont à votre disposition à coté des blocs sanitaires. « Charbon de bois uniquement »



Camping Le Clos des Peupliers

2 Chemin des Peupliers

48000 BARJAC

Tel : +33 (0)4 66 47 01 16 ou 06 76 35 37 78

E-mail : leclosdespeupliers@wanadoo.fr

- « Médiation des litiges de la consommation : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par SARL Camping Le Clos des Peupliers. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par :
 - voie électronique : www.medicys.fr ;
 - ou par voie postale : MEDICYS- Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 Paris »

RESILIATION

A défaut d'exécution d'une seule des clauses du présent contrat, ce dernier pourra être résilié de plein droit après mise en demeure de libérer les lieux.

«J'ai pris connaissance des conditions générales de location» «Tout séjour écourté n'est pas remboursé quel qu'en soit le motif»

«LU ET APPROUVE, BON POUR ACCORD»

Date et signature

Cadre réservé au camping Le Clos des Peupliers

Le camping Le Clos des Peupliers **

Date

Total du Séjour : €

- s'engage à réserver un emplacement, selon les conditions de location et aux dates ci-dessus acceptées.

L'Emplacement :

- atteste avoir reçu un acompte d'un montant de €

par le chèque n° au nom de Mr / Mme.....

par virement bancaire:

par cheque Vacances (ANVC):

Reste à régler la somme de € un mois avant la date d'arrivée

Bon pour acceptation du camping Le Clos des Peupliers